

Copie du questionnaire medical

Par bizouarn, le 10/02/2009 à 14:22

bonjour, lorsqu'on souscrit un contrat est il obligatoire ou non pour l'assurance de nous remettre une copie du questionnnaire medical que l'on a rempli? Si non puis je en demander une copie a l'assurance sans essuyer un refus. MERCI

Par chaber, le 13/02/2009 à 06:26

bonjour,

Malheureusement non, mais l'assureur peut vous en fournir une copie sur demande. Et surtout relisez bien ce que vous avez déclaré OU OMIS et, dans ce cas, rectifiez au plus vite par LR avec AR